

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 15 (1909)
Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Les médailles des jubilés et fêtes de Genève en juillet 1909.

Le 350^e anniversaire de la fondation du Collège et de l'Académie de Genève (5 juin 1909)¹, la pose de la première pierre du monument international de la Réformation (6 juillet 1909), enfin le 400^e anniversaire de la naissance de Calvin (10 juillet 1909), ont été pour Genève l'occasion de fêtes émouvantes, bien que fort simples, rappelant par ce double caractère que le plus chétif des États d'Europe s'était fait au xvi^e siècle la forteresse d'un dogme qui plus tard devait conquérir le monde : le droit au self-government!

Il faut reconnaître que la numismatique de ces fêtes a été réduite à peu de chose, comme si le souvenir des événements se trouvait par lui-même assez éloquent pour se passer de monument. Voici les quelques médailles qui ont vu le jour à cette occasion.

1. — Médaille officielle pour rappeler la fondation du Collège.

Dans le champ, en six lignes, LE 5 JUILLET 1909 | LES GENEVOIS ONT CÉLÉBRÉ | LE 350^e ANNIVERSAIRE | DE LA FONDATION | DU COLLÈGE | ★² Au dessus de l'inscription, écu de Genève, surmonté d'un soleil portant en cœur $\frac{\Omega}{IHS}$ et accompagné d'une banderole sur laquelle se trouve inscrit POST TENEBRAS LUX

¹ Et non 5 juillet (*Revue*, 1909, p. 335). La célébration de cette fête a été retardée d'un mois pour la rapprocher de celles qui l'ont suivie.

² La commission nommée pour s'occuper de cette médaille avait proposé la légende suivante : LE 5 JUILLET 1909 LES GENEVOIS ONT CÉLÉBRÉ LE 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE PAR CALVIN Le Conseil d'État n'admit pas cette inscription et lui substitua la suivante : LE 5 JUILLET 1909 A ÉTÉ CÉLÉBRÉ LE 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE DE GENÈVE Par lettre du 8 mai 1909, le président de la Société suisse de numismatique fit observer au Conseil d'État que cette nouvelle inscription n'était guère lapidaire et serait critiquée. Le Conseil d'État modifia alors son arrêté précédent et choisit définitivement la légende que nous avons rapportée.



Rj. (D 51) STUDIO ET VIGILANTIA Assis à gauche et vêtu à l'antique, un jeune homme lauréat tient de la gauche des tablettes qui reposent sur son genou droit, tandis que, de la droite, il tient un style près de sa figure; à droite, un autel d'où pend une lyre et sur lequel repose une lampe allumée. Signé, (I 23) CHAPONNIÈRE

Cu. br. et Ar. Mod. 0,037. Cabinet de numism. de Genève.

*Les jubilés de Genève en 1909*¹, p. 163, vign. *Patrie suisse*, 16^e année, 1909, n^o 413, p. 170, vign.

Cette médaille a été frappée par M. L. Furet avec un coin de droit établi par M. V. Schlütter et un coin de revers ayant servi au XIX^e siècle pour les prix de littérature du Collège de Genève, et gravé par J.-É. Chaponnière (Blavignac, *Armorial genevois*, p. 336, n^o 123). Il a été frappé de cette médaille 1450 ex. en cuivre bronzé vert, donnés par le Conseil d'État aux élèves du Collège, et 710 ex. en cuivre bronzé brun qui ont été vendus; en outre, 3 ex. en argent.

2. — Souvenir du Jubilé de la fondation de l'Académie² de Genève, par M. R. Rivoire³.

Dans le champ, en six lignes, L'UNIVERSITÉ | DE GENÈVE
À SES HÔTES | — | SOUVENIR DU JUBILÉ | 1559-1909 A gauche
de l'inscription, dans le champ, une palme décorée d'un ruban.

¹ *Les jubilés de Genève en 1909*, Atar éditeur, gr. in-8, Genève, s. d., avec pl. et vign.

² L'Académie de Genève est devenue une Université par la loi du 19 oct. 1872 (R. O., p. 371), et celle du 13 sept. 1873 (R. O., p. 403).

³ M. Raymond Rivoire, statuaire français, né en 1884, auteur de plusieurs travaux importants, entre autres une statue de Jeanne d'Arc, en marbre, grandeur nature, inaugurée le 19 novembre 1909, dans la cathédrale de Moulins (Allier).

R. Vue de la rade et de la ville de Genève, prise du lac. Au premier plan, vue de dos et assise sur un rocher, une femme nue, appuyée sur la gauche, lève la droite dans la direction de la ville. Au dessous, un espace libre. Signé, R. Rivoire

Cu. br. Plaquette. Mod. 0,042×0,060. Cabinet de numism. de Genève.

Cette plaquette a été modelée, réduite et frappée à Paris, au nombre de 600 ex. en bronze, aux frais du sénat universitaire.

3. — Plaquette de Calvin, par M. A. Jacot-Guillarmod.

Dans le haut du champ, 1509-64 Ex. CALVIN

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Derrière le buste, A. J. G.

R. Dans l'encadrement formé par une ogive, on aperçoit la cathédrale de Saint-Pierre de Genève. Au premier plan, plusieurs livres fermés, un ouvert; un encrier avec une plume et une branche de laurier.

Cu. br. et Ar. Plaquette. Mod. 0,036×0,025. Cabinet de numism. de Genève.

*Description des médailles concernant Jean Calvin, dans Iconographie calvinienne*¹, p. 274, n° 85.

Cette plaquette, due à l'initiative du graveur, fut frappée en 1905 à raison de 325 ex. en bronze et 135 en argent.

4. — Plaquette du Jubilé de la fondation du Collège et de l'Académie de Genève, par MM. Jacot-Guillarmod frères.

Dans le champ, en dix lignes incuses, LE | 5 | JUILLET 1909 |
LES GENEVOIS | RECONNAISSANTS ONT | CÉLÉBRÉ LE 350^{ÈME} |
ANNIVERSAIRE DE LA | FONDATION DU COLLÈGE | ET DE
L'ACADÉMIE | INSTITUÉS PAR CALVIN Signé, JACOT GUILLARMOD
FRÈRES

Au dessus de cette inscription, armes blasonnées de Genève, reposant sur un cartouche surmonté du monogramme de Jésus et accosté d'une branche de laurier et d'une branche de chêne.

¹ *Iconographie calvinienne*, par E. Doumergue, suivi de : *Catalogue des portraits gravés de Calvin*, par le Dr H. Maillart-Gosse, et de *Inventaire des médailles concernant Jean Calvin*, par Eug. Demole, Dr phil. Lausanne 1909, in-4, avec pl. et gravures dans le texte.



R). Semblable au droit du n° 3.

Cu. br. et Ar. Plaquette. Mod. 0,036×0,025. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 274, n° 89. Patrie suisse, 16^e année, 1909, n° 413, p. 170, vign.

Cette médaille a été frappée à 1558 ex. en bronze et 20 en argent ; 830 ex. en bronze ont été offerts aux élèves du Collège de Genève qui suivaient les cours de l'enseignement religieux. Les frais furent couverts par une souscription publique ¹.

5. — **Plaquette du Jubilé de la fondation du Collège de Genève, par MM. Jacot-Guillarmod frères.**

Dans le champ, en six lignes, 350^E | ANNIV^{RE} | DU COL
LEGE | INSTITUTE PAR | J. CALVIN. | GENEVE 1909
Signé, JACOT GUILLARMOD FRÈS

Au dessus de cette inscription, à gauche, reposant sur deux palmes, médaillon circulaire faisant saillie, représentant le buste de Calvin en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Sur le médaillon, (D 40) J · CALVIN 1509—64

Cu. argenté, le médaillon étant doré. Plaquette uniface. Mod. 0,028×0,041. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 274, n° 88.

Cette plaquette est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères. Il en a été frappé 200 exemplaires.

¹ L'appel au public a été fait par les soins d'un comité de douze membres, à la tête desquels se trouvaient MM. Théodore Aubert et Alexandre Martin-Achard. La légende du droit de cette médaille est due à M. le président de la Société suisse de numismatique.

6. — Médaille de Calvin, par MM. Jacot-Guillarmod frères.

(D 38) J · GĀLVIN (*sic.*) 1509-64.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Signé, A. JG.



R. (D 44) POST TENEBRĀS LUX. Armes de Genève semblables à celles du n° 4. Signé, J G · F.

Cu. br. et Ar. Mod. 0,024. Cabinet de numism. de Genève.

Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 274, n° 90.

Cette médaille est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères.

Il en a été frappé 100 ex. en cuivre bronzé et 136 ex. en argent.

7. — Médaille de Calvin, par MM. Jacot-Guillarmod frères.

Droit semblable à celui du n° 6, mais sans la signature, et les lettres de la légende modifiées (C au lieu de G).

R. Dans un cartouche quadrilobé, en trois lignes, la première courbe, JUBILÉ DE | CALVIN | 1909

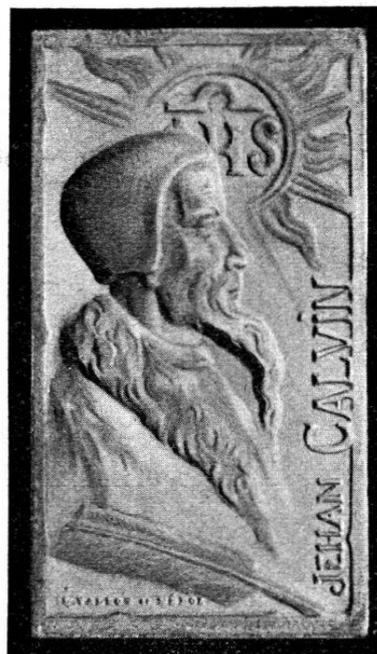
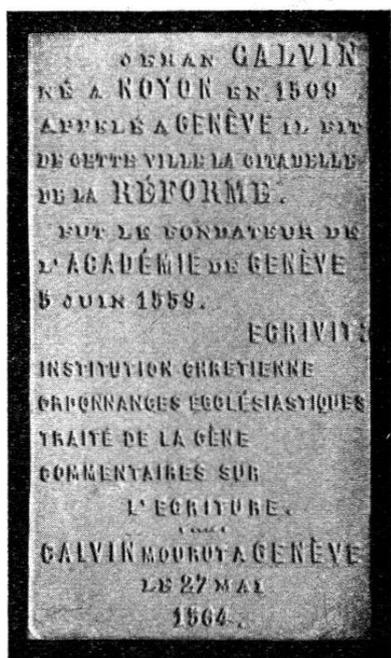
Ar. Mod. 0,015. Bélière. Cabinet de numism. de Genève.

Cette médaille est due à l'initiative de MM. Jacot-Guillarmod frères.

Il en a été frappé jusqu'à ce jour une vingtaine d'exemplaires.

8. — Plaquette de Calvin, par MM. Vallot et Méroz.

Dans le champ, en dix-huit lignes, JEHAN CALVIN | NÉ A NOYON EN
1509 | APPELÉ A GENÈVE IL FIT | DE CETTE VILLE LA CITADELLE | DE
LA RÉFORME. | FUT LE FONDATEUR DE | L'ACADÉMIE DE GENÈVE | 5 JUIN
1559. | ÉCRIVIT : | INSTITUTION CHRÉTIENNE | ORDONNANCES ECCLÉSIASTIQUES |
TRAITÉ DE LA CÈNE | COMMENTAIRES SUR | L'ÉCRITURE. | . ~ ~ ~ . | CALVIN MOURUT A
GENÈVE | LE 27 MAI. | 1564.



R). Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à droite. Dans le haut du champ, en partie dissimulé par le buste, IHS rayonnant. Au devant du buste, JEHAN CALVIN Au dessous du buste, une plume d'oie. Signé, L. VALLOT ET MÉROZ

Cu. br. Plaquette. Mod. 0,055×0,031. Cabinet de numism. de Genève. *Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 274, n° 87.* Cette plaquette est due à l'initiative de MM. Vallot et Méroz. Il en a été frappé 100 ex. en bronze.

9. — Refrappe de la grande médaille de Calvin, par A. Bovy.

Description des médailles concernant Jean Calvin, op. cit., p. 271, n° 66.

A l'occasion de la naissance de Calvin, le Cabinet de numismatique de Genève a fait refrapper 73 ex. de cette médaille, en aluminium, qui ont été vendus au profit de l'hôpital Gourgas, à Genève. Eug. D.

La vente Paul-Ch. Strœhlin.

La première vente aux enchères publiques des monnaies et médailles P.-Ch. Strœhlin a été ouverte à Genève le 15 novembre pour se terminer le 20 du même mois après douze vacations qui ont produit la somme de 140,000 francs. Il s'agissait de vendre les monnaies de

l'évêché et de la ville de Genève, de l'évêché de Lausanne, de celui de Sion, ainsi que quelques pièces des états de Vaud, Neuchâtel et Fribourg; en outre, une série fort importante de la Savoie, quelques pièces d'Italie et toutes celles de la trouvaille de Mössel (xv^e et xvi^e siècles). Le catalogue, rédigé avec grand soin par M. Léonard Forrer et illustré de 21 planches, comprenait plus de 3000 numéros. La vente, entreprise par la maison Spink and Son de Londres était dirigée par M. L. Forrer, qui s'est acquitté de ses fonctions avec autant de grâce que de distinction. M. Forrer était assisté de M. Ch. Muriset, l'un des exécuteurs testamentaires de l'hoirie P.-Ch. Strœhlin. L'assemblée comprenait une vingtaine d'acheteurs, parmi lesquels les musées de Lyon, de Vaud et de Genève étaient représentés par leurs conservateurs respectifs, puis bon nombre de marchands de monnaies, français, italiens et allemands, enfin quelques amateurs. Voici les prix d'adjudication des pièces les plus importantes de cette belle collection :

Genève, Ville. Teston de 1561 (D. 439), 425 fr.; demi-thaler de 1630 (inédit), 505 fr.; thaler de 1590 (D. 475), 540 fr.; thaler de 1635 (D. 494), 855 fr.; thaler de 1638 (D. 496), 670 fr.; thaler de 1639 (inédit), 755 fr.; pistole de 1637 (D. 570), 1610 fr.; pistole de 1638 (D. 571), 1650 fr.; double-ducat de 1656 (D. 581), 860 fr.; quadruple de 1638 (D. 595), 1900 fr.; médaille dite *de la Truite*, 580 fr. — **Savoie.** Denier de Pierre II, 215 fr.; florin d'Amédée VI (Promis, pl. III, 2), 615 fr.; florin d'Amédée VII (Promis, 1882, 5^e var.), 650 fr.; florin d'Amédée VIII (Promis, pl. VI, 14), 515 fr.; écu d'or de Louis (Promis, pl. VII, 1; var. A), 500 fr.; ducat d'Amédée IX, frappé à Cornavin (Promis, pl. IX, n^o 8, var.), 705 fr.; ducat de Philibert I (Promis, pl. IX, n^o 5), 610 fr.; ducat de Philibert II, frappé à Cornavin (Promis, pl. XIII, 2), 655 fr.; écu d'or de Charles II, frappé à Verceil (Promis, pl. XVIII, 39, var.), 550 fr.; florin d'or d'Amédée de Savoie-Achaïe, frappé à Pignerol (Promis, *Suppl. I*, 1), 705 fr.; gros de Louis de Savoie-Achaïe, 500 fr.

Trouvaille.

Saint-Aubin. — Trouvé dans une vigne un grand bronze : M. COM MODVS ANT P FELIX AVG BRIT(annicus) tête laurée à droite; R. LIBERTAS AVG IMP III..... S V. Liberté debout à gauche tient de la droite étendue un bonnet, dans la gauche un sceptre, S. C.
Belle patine. (Musée neuchâtelois.)